

# La Wallonie refuse l'ultimatum européen

● Les députés wallons ont discuté mardi soir, en urgence, des nouveaux textes sur le Ceta envoyés par l'Europe.

● Au moins trois revendications wallonnes devront être rencontrées pour opérer un changement.

● Pour l'heure, on est loin du compte, selon Paul Magnette.

## Des avancées encore insuffisantes pour les Wallons

**E**n fin de journée, la commission des Affaires européennes du Parlement wallon était convoquée en urgence afin d'éclaircir les nouveautés inscrites dans les derniers documents envoyés au gouvernement wallon (PS-CDH) par la Commission européenne. Le ministre-Président wallon, Paul Magnette, est venu exposer devant les députés wallons, l'état d'avancement de l'analyse de cette "déclaration interprétative" manifestement évolutive. C'est le Président du Parlement wallon, André Antoine qui a convoqué la commission "parce que j'étais interpellé durant toute la journée par des parlementaires qui ne recevaient que des bribes d'informations".

D'entrée de jeu, Paul Magnette a précisé que dans "les clauses en matière de droits de l'homme ou d'exception culturelle nous avons fait des avancées significatives. Sur le bœuf aux hormones, les clarifications interdisant l'importation, ont été faites. En matière de développement durable, il y a aussi des avancées tout comme pour les clauses sociales et environnementales en matière de marchés publics. Ce sont des éléments importants que je veux saluer."

### Un calendrier trop serré

Il a ensuite ajouté après cette note d'optimisme que "la valeur juridique des documents transmis est d'intensité variable. Il y a des déclarations uniques et des déclarations conjointes. Un ensemble de textes très complexes, non coordonnés. Certains sont juridiquement contraignants, d'autres pas." Ceci étant dit, des difficultés substantielles restent encore, a enchaîné le ministre-Président. "L'ICS, qui

sera exclu de l'entrée en vigueur provisoire, reste un mécanisme que le Canada et l'Union européenne veulent introduire sans modifications", calmant toute velléité de sortie de crise imminente.

Pour Paul Magnette, "la difficulté fondamentale c'est le calendrier qui est trop serré. Notre processus démocratique doit continuer jusqu'au bout. Ce serait un déni de démocratie de ne pas le poursuivre. Je mesure que l'annulation du sommet Europe-Canada sera un choc et je n'y prends aucun plaisir".

Une analyse partagée par les députés PS et CDH, par la voie d'Olga Zrihen et de Dimitri Fourny qui refusent de précipiter les choses considérant qu'il restait trop de points d'accrocs dans le traité. "En moins d'une semaine, il y a déjà eu des avancées importantes. Est-ce que c'est très sérieux?" se demandait-elle, sous-entendant que si des changements aussi importants arrivaient aussi vite, ce traité n'a jamais été ferme et définitif comme beaucoup l'ont affirmé ces dernières semaines.

### Les députés se sentent pousser des ailes

Des propos qui laissent penser que les parlementaires wallons opposés au Ceta, se sentent de plus en plus confortés dans leur choix de refuser la délégation de signature au fédéral pour qu'il puisse ratifier le Ceta. D'autant que via la société civile belge et certains intellectuels canadiens apportant leur soutien à la décision wallonne, ils se sentent manifestement pousser des ailes.

Le chef du groupe MR, Pierre-Yves Jeholet a calmement demandé au ministre-Président la durée du délai qu'il sou-

haitait obtenir pour parvenir à trouver une solution.

Plus tôt dans la journée, le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders (MR), au sortir du conseil européen des ministres des Affaires étrangères consacré au commerce et donc Ceta, était pourtant optimiste. Il précisait avoir reçu mardi de nouvelles garanties susceptibles de répondre aux craintes exprimées par les gouvernements des entités fédérées francophones à propos du Ceta, que ce soit sur la protection des travailleurs, les qualifications professionnelles ou encore le droit de réglementation et d'établir des normes. "Je peux dire aujourd'hui qu'il y a 27 ou même

27,5 Etats membres qui sont d'accord pour signer. J'ai connu des situations où 27 Etats s'opposaient à un seul autre, mais je n'étais jamais celui-là." Précisons que si au début du conseil, quatre autres pays (Allemagne, Autriche, Roumanie et Bulgarie) émettaient des doutes sur certains aspects du traité, la réunion aura manifestement permis de les aplanir.

### Charles Michel menace

En début de soirée, on apprenait que le Premier ministre Charles Michel avait déclaré à la VRT que "c'est une responsabilité lourde. Dans d'autres débats, comme le dumping social, notre position pourrait être affaiblie". Le chantage intrabelge vient-il officiellement de commencer? Les jours qui viennent le diront. Les relations qui semblaient s'améliorer ces dernières semaines entre le gouvernement fédéral et le gouvernement wallon devaient inévitablement en souffrir.

Stéphane Tassin

**“La difficulté fondamentale c’est le calendrier qui est trop serré.**

**Notre processus démocratique doit continuer jusqu’au bout. Ce serait un déni de démocratie de ne pas le poursuivre.”**

**PAUL MAGNETTE**  
Ministre-Président wallon (PS).

**“Hey Canada, fuck you !”**

#### **LE COMPTE TWITTER DE REYNDERS PIRATÉ**

Le compte Twitter de Didier Reynders a été piraté mardi soir, a indiqué son porte-parole. Les tweets publiés pendant environ une heure au cours de la soirée, dont un message invitant le Canada à aller se faire voir, n’ont pas évidemment pas été rédigés par le ministre des Affaires étrangères, a-t-il précisé.

## Les trois revendications majeures

### Les normes

Les députés wallons redoutent également l’harmonisation des normes entre l’Union européenne et le Canada. Pour les réfractaires, la déclaration interprétative brille par une absence de normes sociales et environnementales contraignantes et assorties de sanctions. Ce qu’ils craignent par-dessus tout, c’est un nivellement par le bas des normes élevées actuellement en vigueur en Europe –à leurs yeux, celles qui sont en vigueur au Canada sont de moindre exigence qu’en Europe. On pourrait dès lors voir arriver sur le marché des produits moins fiables. D’autre part, pour rester compétitives, les entreprises européennes seront peut-être amenées à revoir à la baisse leurs standards sociaux et environnementaux. Les agriculteurs wallons, peu portés sur l’exportation, ont les mêmes craintes. Les partisans du traité leur répondent que c’est une chance pour les entreprises européennes qui seront ainsi plus performantes que les entreprises canadiennes.

#### La demande wallonne

Encore une fois, si la déclaration interprétative du traité devient contraignante et claire sur ce sujet, la signature pourrait être accordée.

S.Ta.

## L’arbitrage des conflits entre une entreprise et un Etat

Le point qui gêne particulièrement les Wallons concerne les arbitrages qu’il faudra initier entre un Etat et une entreprise qui s’estimerait lésée, sur le plan économique, par la législation en vigueur dans cet Etat.

Dans un premier temps, c’est le système ISDS (Investor State Dispute Settlement) qui avait été choisi. Pour tenter de rassurer les sceptiques, il a été remplacé par un autre système d’arbitrage: le ICS (pour Investment Court System). Mais cela n’a pas calmé la Wallonie et les autres opposants au Ceta, pour lesquels le nouveau système est un copier-coller de l’ancien. Or, les exemples de recours à ce type d’arbitrage, notamment entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique dans le cadre de l’Alena (traité de libre-échange entre les trois pays) ne sont pas très favorables aux Etats (*lire ci-contre*). La présence importante, sur le territoire canadien, de filiales de sociétés américaines in-

quiète particulièrement les opposants du Ceta, qui craignent que de grands groupes américains viennent, via le Ceta, contester des normes légales en Europe.

#### La demande wallonne

La Wallonie demande une garantie du droit plein et entier des autorités nationales et locales de réglementer dans l’intérêt général. La déclaration interprétative rédigée par la Commission européenne se veut plus rassurante sur ce sujet. Mais les députés wallons font remarquer que cette déclaration n’est en rien contraignante juridiquement. Pour déléguer sa signature au gouvernement fédéral, il sera donc nécessaire de donner une valeur contraignante à la déclaration interprétative. Idéalement, les Wallons aimeraient que les arbitrages soient confiés aux juridictions classiques.

## Les services publics

Les opposants au Ceta regrettent que le projet de traité n’exclue pas de façon très claire toute libéralisation des services publics. Ils craignent dès lors des privatisations ou des déréglementations tels que, par exemple, l’approvisionnement en eau, la santé ou l’éducation.

Le problème réside dans les listes négatives (non amendables) des services dont on ne pourra pas empêcher la libéralisation. Une liste de servi-

ces qui ne sont pas concernés par l’accord, et tout ce qui n’est pas dans cette liste sera automatiquement considéré comme “libéralisable”.

#### La demande wallonne

Du côté wallon, une déclaration interprétative contraignante qui validerait ces affirmations, permettrait la délégation de la signature wallonne au gouvernement fédéral.